

I. AVIS A LA RELANCE D'APPEL D'OFFRE OUVERT NATIONAL N° DNCMP/26F/2020-2021 POUR LA FOURNITURE D'UN ENDOSCOPE ET SES ACCESSOIRES, SON INSTALLATION AINSI QUE LA FORMATION DU PERSONNEL UTILISATEUR EN CAS DE BESOIN A L'HOPITAL PRINCE REGENT CHARLES

Date de publication : le 09/10/ 2020

Date d'ouverture des offres: le 28/10/2020.

L'Hôpital Prince Régent Charles (HPRC) relance un Appel d'Offre Ouvert National (AON) pour la fourniture d'un endoscope et ses accessoires, son installation ainsi que la formation du personnel utilisateur en cas de besoin et dont les spécifications techniques se trouvant sur la liste en annexe à la présente.

1. OBJET

L'Hôpital Prince Régent Charles (HPRC) invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres, les soumissionnaires intéressés, à présenter leurs offres pour la fourniture d'un endoscope et ses accessoires, son installation ainsi que la formation du personnel utilisateur en cas de besoin à l'HPRC, selon les spécifications administratives et techniques contenues dans le présent Dossier d'Appel d'Offre (DAO).

2. FINANCEMENT DU MARCHÉ

Le marché est financé à 100% par le Budget de l'HPRC, exercice 2020-2021.

3. SPECIFICATION DU MARCHÉ

La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert National (AON) tel que défini dans le Code des Marchés Publics.

Le marché est constitué d'un seul lot :

« Fournitures d'un endoscope et ses accessoires, son installation ainsi que la formation du personnel utilisateur en cas de besoin ».

Les soumissionnaires peuvent déposer leurs offres et l'HPRC considérera le soumissionnaire moins disant pour le lot.

4. CONDITION DE PARTICIPATION

La participation à la concurrence au marché est ouverte, à égalité de condition, aux soumissionnaires possédant les conditions juridique, technique et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.

Ne peut participer à l'appel d'offre, tout soumissionnaire concerné par les articles 153 et 161 du Code des marchés publics.

5. CONSULTATION ET OBTENTION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu et consulté tous les jours ouvrables de 7 h 30' à 15 h 30' aux adresses ci-après:

- HPRC, sis avenue de l'hôpital
BP 570 BUJUMBURA - BURUNDI
Tél. (257) 22 22 84 35, (257) 22 22 65 60, FAX (257) 22 21 39 65

L'Achat du DAO est fixé à **CENT MILLE FRANCS BURUNDAIS (100 000 FBU)**.

Le DAO pourra être obtenu à la Direction de l'HPRC moyennant dépôt d'un bordereau de versement de **cinquante mille francs burundais (50 000 FBU)** au compte N° 1123/102 ,ouvert à la BRB au nom de l'HPRC et d'un bordereau de versement de **cinquante mille francs burundais (50 000 FBU)** sur le compte N°1101/001.04 ouvert à la BRB sur le compte des transits des recettes non fiscales. Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le Dossier d'Appel d'Offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

6. CAUTION DE SOUMMISSION

Chaque offre sera accompagnée d'une garantie de soumission de « **TROIS MILLION DE FRANCS BURUNDAIS (3.000.000 FBU)** sous forme de garantie bancaire, délivrée par une banque agréée et établie suivant le modèle : en **Annexe III**. Son absence est cause du rejet lors de l'analyse.

7. PRESENTATION DES OFFRES

Les offres financières et techniques sous plis fermés sont placées dans deux enveloppes séparées et cachetées. Ces deux enveloppes sont ensuite placées dans une seule enveloppe extérieure portant mention « **OFFRE POUR LA FOURNITURE D'UN ENDOSCOPE ET SES ACCESSOIRES, SON INSTALLATION AINSI QUE LA FORMATION DU PERSONNEL UTILISATEUR, A N'OUVRIR QU'EN SEANCE PUBLIQUE**». Les offres sont à présenter en langue française et établi en 6 exemplaires dont un (1) original et cinq (5) copies.

Les offres doivent être paginées, paraphées et comprendre une table des matières.

Les offres devront être envoyées à l'adresse indiquée ci- dessus, au plus tard le 28/10/2020 à 9H00.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8. DELAI D'ENGAGEMENT ET DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par les offres pendant un délai de 90 jours calendaires à compter de la date d'ouverture des offres.

9 DATE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES

Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 28/10/2020 à 9heures. Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération.

10. SEANCE D'OUVERTURE DES OFFRES

Les offres seront ouvertes le 28/10/2020 à 9 h 30' en présence des soumissionnaires qui le souhaitent ou de leurs représentants dans la salle des réunions de la Direction de l'HPRC en date et heure mentionnées. Le procès verbal d'ouverture des offres doit être contresigné par tous les soumissionnaires présents et transmis à la DNCMP.

11. CRITERES DE QUALIFICATION

Les offres doivent comprendre les documents suivants :

11.1. L'offre technique

- a) la caution bancaire de soumission d'un montant de **TROIS MILLION DE FRANCS BURUNDAIS (3.000 000fbu)** sous forme de garantie bancaire ;
- b) les preuves d'achat du dossier d'appel d'offres portant le numéro du DAO.
- c) l'attestation de non redevabilité aux impôts et taxes délivrée par l'OBR en original et en cours de validité;
- d) le certificat d'immatriculation fiscale (NIF);
- e) l'attestation de non redevabilité délivrée par l' INSS en cours de validité en original;
- f) le soumissionnaire doit avoir une adresse fixe connue ;
- g) l'acte d'engagement suivant le modèle en annexe IV ;
- h) l'attestation de non faillite délivrée par le Tribunal du commerce en cours de validité ;
- i) Les spécifications techniques ;
- j) Le CV de l'ingénieur proposé pour l'installation de l'appareil avec une expérience d'une année dans le domaine similaire avec une attestation de service rendu des travaux analogues ;
- k) Le CV du Formateur avec une expérience prouvée sur le matériel objet du Dossier d'Appel d'Offre ;
- l) La documentation technique de l'appareil (bouquin + CD).

11.2. L'offre financière :

L'offre financière comprendra :

- a) le bordereau des prix offerts en six exemplaires selon le modèle en annexe II ;
- b) l'acte de soumission suivant le modèle en annexe V ;
- c) le délai d'exécution.

NB : L'absence ou la non-conformité de l'un de ces documents entraine le rejet de l'offre lors de l'analyse conformément à l'article 183 du Code des Marchés Publics.

12 .RECEPTION DES FOURNITURES

La Direction de l'HPRC mettra en place une commission de réception qui sera chargée de la vérification de la conformité aux spécifications techniques et au fonctionnement de l'appareil HTVA.

Cette réception sera sanctionnée par un procès verbal détaillant le qualitatif et le quantitatif de l'appareil.

13. ADRESSE

L'adresse à laquelle il est fait référence est indiquée ci-dessus.

Fait à Bujumbura, le 07/10/2020

LE MEDECIN DIRECTEUR DE L'HPRC

Dr NIMPAYE Oscar

